



Réunion du 2 septembre 2019

- Présents : MM. Nordine BEZZAH - Tonio RODRIGUES - Jean Luc GAILLARD - Jean Claude LIGOUT
- Absents excusés : Mme Sylvie ODIN JONNARD – M. Yann DUSSUD
- Responsable C.A. et désignations assistants District : M. Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors et Foot Loisir : M. Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Responsable Juges Arbitres : M. Jean Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Valideur rapport Nord/Sud : M. Roland THETIER

COURRIER RECU

M. SYLVESTRE Roland : le nécessaire sera fait. Faire le nécessaire de votre côté (dossier, questionnaire, chèque de 8 €).

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale 2019 se tiendra le samedi 14 septembre à Andrézieux : merci de prendre, dès à présent, vos dispositions, votre présence étant « obligatoire ».

TESTS PHYSIQUES A BLANC

Comme la saison précédente, la Commission d'Arbitrage met à nouveau en place une séance de tests physique à blanc « TAISA » (Test Aérobie Intermittent Spécifique Arbitre), pour vous permettre d'appréhender au mieux celui-ci : elle se déroulera sur le secteur roannais le :

Mercredi 4 septembre, complexe sportif GALLIENI, à RIORGES. Début de séance à 18h45. Vestiaire et douche à disposition. Toutefois, ne pourront participer à ces séances, uniquement les arbitres à jour médicalement.

RAPPEL LICENCE ARBITRE

Tous les arbitres qui n'ont pas renouvelé leur dossier « arbitre » (dossier médical non validé par le médecin du District), ne pourront pas faire les tests physiques, le jour de l'Assemblée Générale.

FORMATIONS ARBITRES DISTRICT

Une formation arbitre « secteur nord » (Roanne) est prévue pour les vacances de la Toussaint. Un appel à candidature est ouvert : prendre contact avec la commission et le secrétariat.

FORMATION LIGUE

Tous les arbitres intéressés pour passer l'examen de Ligue, sont invités à une réunion d'information au District de la Loire, le lundi 9 septembre.

AVIS AUX ARBITRES

Les désignations du 8 septembre sont normalement sur votre compte : s'il y a un problème, contacter M. Nordine BEZZAH au 06 42 58 50 13.

AVIS AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

Pour les arbitres qui ont pris une année sabbatique ou qui sont en indisponibilité « longue durée », veuillez remplir le dossier « arbitre » et faire le questionnaire en ligne. Il faut établir seulement un chèque de 8 € à l'ordre de « Arbitre Solidarité ».